

LE MEMORIAL DE LA SCARPE,

JOURNAL POLITIQUE, JUDICIAIRE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.

JEUDI, Saint Barnabé, apôtre et martyr. — VENDREDI, *Quatre Temps*. — Le 17 juin à 6 h. 24 m. du m.
 Lev. du soleil à 3 h. 59 m. — Coucher à 8 h. 1 m. — Ouverture des portes, à 4 heures. — Fermeture à 9 h. — Retraite militaire à 8 heures.
 Prix pour un trimestre 6 fr. Les abonnés qui n'habitent point le département, payeront en sus 1 fr. 95 c.; ceux du département, hors de Douai, 95 c.
 On s'abonne à Paris, chez M. JOSTIN, au bureau central des Journaux des départements et de l'étranger, rue St.-Pierre-Montmartre, n° 15, et chez M. Alex. MESNIER, libraire, place de la Bourse, chargés de recevoir également les annonces et insertions destinées au Journal.

ÉPHÉMÉRIDES LOCALES.

11 Juin 1551. Des femmes suscitèrent une émeute à Douai à l'occasion des grains; les coupables furent arrêtées et punies, et le calme se rétablit.

ÉPHÉMÉRIDES GÉNÉRALES.

11 Juin 1666. Combat entre la flotte Anglaise et la flotte Hollandaise: les Hollandais eurent l'avantage.
 11 Juin 1675. La flotte Hollandaise, commandée par l'amiral Tromp, remporte une victoire décisive sur la flotte Suédoise.
 11 Juin 1711. Mort du duc de Vendôme, en Espagne.
 11 Juin 1775. Sacre de Louis XVI, à Rheims.

IMMEUBLES A VENDRE.

Bien de première origine.

Une jolie petite maison bien distribuée et solidement bâtie, rue St.-Jean, n° 37, à louer ou à vendre. Pour la voir on peut s'adresser maison tenante, n° 39, et pour les conditions, rue du Palais, n° 32.

Bien patrimonial.

Terroir d'Hamel.

Trente-trois ares, quatre-vingt-onze centiares, (trois coupes) de terre à labour, à prendre en sept coupes, le tout occupé par le sieur Toussaint *Leclercq*, à vendre, pour en jouir le premier octobre 1829.

Le samedi, 13 juin 1829, dix heures du matin, en l'étude de feu M^e. PROYART, notaire rue St.-Jacques à Douai, pardevant M^e. VALENTIN, notaire royal en la même ville, il sera procédé à la mise à prix, au plus offrant, desdites trois coupes, faisant partie dudit champ de sept, tenant d'un bout au chemin d'Hamel à Arleux, d'autre bout à cinq coupes des pauvres d'Hamel, de liste à trois rasières de Gabriel Grenadier.

Aux conditions du procès-verbal, et aux droits de pames ordinaires.

Bien patrimonial.

Douai, petite Place.

Maison, actuellement à usage de boulangerie, occupée par M. Bataille, au loyer de 350 francs, à vendre, pour en jouir le 24 juin 1829.

Le samedi, 13 juin 1828, deux heures de relevée, en l'étude de feu M^e. PROYART, notaire rue St.-Jacques à Douai, pardevant M^e. VALENTIN, notaire royal en la même ville, il sera procédé à la mise à prix, au plus offrant de ladite Maison, tenant d'un côté à celle de M. Hubert Sarazin, d'autre côté à celle de M. Bruneau.

Aux conditions du procès-verbal, et aux droits de pames ordinaires.

MEUBLES, EFFETS, BOIS, A VENDRE.

Douai, rue d'Arras.

Vente des livres de la bibliothèque de M. Dufaix, conseiller.

Aujourd'hui jeudi, 11 juin 1829, quatre heures après-midi, il sera procédé à cette vente par l'un des commissaires-priseurs BRAINE et FUZIER.

Le catalogue se distribue au bureau desdits commissaires-priseurs BRAINE et FUZIER.

Corbehem.

Vente de luzernes, sur six coupes de terres, près le pont du Canal.

Demain vendredi 12 juin 1827, vers dix heures du matin, M. VALENTIN, procédera à ladite vente.

L'assemblée au pont du Canal.

Ville de Douai, à l'Entrepôt.

Vente de vins convertis et à convertir en vin aigris. Samedi prochain, 13 Juin 1829, à trois heures après-midi, il sera procédé à cette vente par l'un des commissaires-priseurs BRAINE et FUZIER, à l'entrepôt.

IMMEUBLES A LOUER.

À louer pour la St.-Jean prochaine, une jolie maison avec jardin, sise rue de la Cuve d'Or, n° 15. S'adresser à la personne qui l'occupe.

AVIS DIVERS

Le sieur Corbitt, marchand tanneur et corroyeur, rue des Ferronniers, n° 18, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un magasin de cuirs, en gros et en détail; trouvera dans ses magasins tout ce qui concerne les corroyeurs, selliers et bourrelliers. Sa fabrique et vend également des tulle unis et brodés à des prix.

Une femme du village de Flines, accouchée depuis deux mois, d'une bonne constitution, demande une place de

nourrice soit en ville ou à la campagne, elle prendrait également le nourrisson chez elle si on le désirait. Elle peut donner les meilleurs renseignements sur sa moralité.

Madame Brosset, a l'honneur de prévenir les dames qui veulent bien lui accorder leur confiance qu'elle part le 18 de ce mois, d'ici à son départ elle continuera de recevoir des nouveautés en tous genres.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. EUDES-BOUHEZ, vient de transférer son domicile rue du Palais n° 20.

PRIX DES SUCRES DE CHEZ M. HOUDART,

Dont le dépôt est chez M. Escalier, rue de Bellain à Douai.

| | |
|--|--------------|
| Lumps de 9 livres à 10 livres, à | 22 s. 6 den. |
| Lumps de 20 à 24 livres, à | 21 6 |
| Sucre melisse de 8 à 9 livres, à | 24 " |
| Quatre cassons de 7 à 8 livres, à | 24 " |
| Raffinée, n° 2, de 4 à 5 livres, à | 25 " |
| Raffinée, n° 1, de 6 à 7 livres, à | 26 " |

VOITURE DE DOUAI POUR S.-OMER.

Le public est prévenu qu'il part tous les jours à quatre heures et demie du matin de l'Hôtel du Commerce sur la grand Place à Douai, une voiture bien suspendue pour St.-Omer, en passant par Lens, Béthune et Aire en arrivant à St.-Omer, vers cinq heures du soir. Il y a sur la route quatre relais; le retour de St.-Omer à Douai, a lieu également tous les jours à la même heure.

On se charge avec garantie de responsabilité de tous les bagages et argent que l'on fera transporter par ladite voiture. Les prix sont très-modérés.

Les bureaux sont établis à Douai, Hôtel du Commerce, grand Place.

A Béthune, chez M. Odel, aubergiste grand Place.

A Aire, chez M. Cadart, aubergiste.

Et à St.-Omer, chez M. Denis, à la poste aux chevaux.

AVIS.

La Vierge de Missolonghi, hélénide dédiée au colonel Fabvier, suivie de la Cloche, élégie; par J. FONTEMOIS, avocat à Dunkerque. Chez Foucart, libraire à Douai. Prix: 1 franc.

Le Memorial rendra compte, sous peu de jours, de cet ouvrage.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

La liste de souscription est ouverte chez M. DE BAILLIEN-COURT dit COURCOL, notaire, rue des Procureurs, trésorier de la Société.

HOSPICES DE DOUAI.

Le samedi, 13 de ce mois, 5 heures du soir, la commission administrative procédera à l'adjudication de 450 paires de chaussettes de fil, de 450 paires de chaussettes de laine et de 150 paires de pantoufles pour le service de l'Hôtel-Dieu.

EXTERIEUR.

PORTUGAL. — Lisbonne 23 mai. — Les dernières nouvelles qui ont couru dans cette capitale et qui n'étaient nullement favorables à don Miguel, avaient été apportées par une goëlette de guerre anglaise, dont le capitaine s'était avisé de crier sur le quai: *Viva dona Maria!* Ce cri, qui avait retenti dans la ville comme un coup de tonnerre, avait pénétré jusque dans les prisons et atterré les geoliers, qui se voyaient bientôt à la place de leurs prisonniers, dont les yeux pétillaient de joie. Le gouvernement, fort inquiet lui-même, convoquait conseil sur conseil, et hier 22, il y a eu un conseil théologico-militaire, auquel ont été appelé une foule de moines et d'officiers supérieurs, afin de prendre les mesures que réclamaient les circonstances. Des fonctionnaires, des soldats, même ceux de la police, s'empresaient de cacher les médailles à l'effigie de don Miguel, les rubans et autres signes qui distinguent les miguelistes; enfin, c'était un bouleversement général. Mais le parti oppresseur ne voulait pas aussitôt abandonner le pouvoir sans porter un dernier coup à ses victimes, et dès le 21, des moines, des officiers, des volontaires royalistes, harangués par un moine, après avoir juré de mourir pour don Miguel, s'étaient donné rendez-vous pour massacrer les prisonniers. Effectivement, le soir tous ces forcenés étaient rassemblés et voulant réunir l'attie à l'agréable, ils se rendaient, non pas dans les prisons, où ils n'auraient eu qu'à massacrer, mais dans les divers quartiers

de la ville, où ils portèrent partout le pillage, l'assassinat et le désordre. Un Français a été une de leurs victimes; il a eu la cuisse traversée d'un coup d'épée.

Ces scènes s'étant renouvelées hier, les autorités ont pris aujourd'hui quelques mesures pour les arrêter, parce qu'elles ne savent pas où l'amour du bien public qui anime ces honnêtes gens pourrait les porter, et qu'en définitif elles craignent d'être victimes d'un zèle mal entendu. Au reste, des munitions doivent être distribuées à tous les volontaires royalistes du royaume; ceux qui habitent les environs de Lisbonne ont déjà reçu des cartouches. Toutes ces mesures ne tendent pas à augmenter le nombre des partisans de don Miguel; il est même à peu près certain qu'il peut compter sur autant d'ennemis qu'il y a d'habitans à Aveiro, Coimbra et Feira, depuis qu'on y a fixé les têtes de sept des malheureuses victimes exécutées dernièrement à Porto. Cet affreux spectacle a irrité les esprits au plus haut degré. Si l'on veut avoir une idée des illusions que se font certains miguelistes sur les hautes qualités de leur favori don Miguel, il suffit de lire la harangue que lui a lue une députation de la ville de Peniche, on y trouve la belle phrase suivante: « V. M. sauvera les monarchies et leurs monarchies; lorsque l'histoire transmettra aux générations à venir les hauts faits de V. M., ils paieront à V. M. avec plaisir le juste tribut de reconnaissance, de respect et de vénération. »

INTÉRIEUR.

8 Juin.—Dans une de ses dernières séances, le conseil municipal de la ville de Périgueux, a voté une somme de 40,000 fr. pour la construction d'un abattoir.

— On raconte l'incident suivant, qui s'est passé au sacre, mais qu'on chercherait vainement sur la toile de M. Gérard, et dans le détail officiel de la cérémonie. On dit que M. Plantade, qui dirigeait l'orchestre des musiciens, emporté dans un moment par la chaleur de l'action et tout entier à son affaire, frappa de son bâton de mesure sur la mitre d'un évêque, qui se retourna et lui dit: « Monsieur prenez-vous ma tête pour un pupitre? »

(Journal des Modes.)

—Un voyageur de commerce s'est brûlé la cervelle, il y a quelque jours, devant la porte d'un pensionnat de demoiselles, à Tournay. Il paraît qu'il aimait la fille d'un négociant de Malines, placé dans ce pensionnat; depuis plusieurs jours, il cherchait à la voir, et c'est parce qu'il n'a pu y parvenir qu'il s'est tué.

—La femme d'un homme connu sous le nom de Baylis, demeurant à Lewisham-Street, Westminster, à Londres, est accouché il y a peu de jours, de sept enfans, dont quatre morts-nés et trois qui n'ont survécu que peu de minutes à leur naissance.

—Un horticulteur de Commercy a envoyé, la semaine dernière, à son commettant de Paris, 80 asperges d'une telle grosseur, qu'elles pesaient ensemble 8 kilogrammes (plus de 16 livres, poids de marc.)

— On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin*:

« Deux jeunes filles de Valf, revenant de Bar, le 22 du mois dernier, entre cinq et six heures du soir, ont été assaillies, près de Burghheim, par un violent orage, et la foudre est tombée sur elles. La plus âgée des deux, comptant à peine dix-huit ans, resta morte sur place; la seconde, âgée de seize ans, ne fut qu'étourdie du coup; cependant elle demeura quelques instans sans connaissance, et ce n'est qu'avec peine qu'elle parvint à se traîner chez elle, où elle souffre encore des suites de cet accident. »

— Un Anglais qui avait un parc d'huîtres, remarquant qu'on lui en dérobait chaque nuit une grande quantité, sans qu'il pût découvrir le voleur, s'avisait d'un stratagème assez singulier pour parvenir à le connaître. A la marée basse, les huîtres étant à

sec sur leur bancs, il mit adroitement dans les écailles entr'ouvertes d'un grand nombre de ces coquillages, un petit morceau de papier portant son nom, aussitôt les écailles se refermèrent. Le lendemain, même disparition d'huîtres; on en acheta chez un revendeur que l'on soupçonnait et en les ouvrant en présence de témoins, on y trouva le billet, preuve de vol, et l'on arrêta le voleur.

9 Juin.—Quelques accès de fièvre intermittente que S. M. le roi de Prusse a éprouvés de nouveau paraissent devoir le forcer de renoncer à son entrevue avec l'empereur de Russie.

—Le célèbre chimiste sir Humphry Davy est mort à Gènes le 29 mai d'une attaque d'apoplexie. Il revenait d'Italie avec sa épouse.

DE LA RÉSIDENCE DES FONCTIONNAIRES.

L'ambassadeur de France à Naples est à Paris.
L'ambassadeur de Rome vient d'arriver à Paris.
L'ambassadeur à Londres est annoncé à Paris.
Le quart de l'épiscopat est à Paris.
Bon nombre de préfets sont à Paris.
Bon nombre de présidens, de procureurs-généraux, d'avocats-généraux des cours sont à Paris.
Bon nombre de magistrats d'un ordre inférieur sont à Paris.
Que de fonctionnaires à Paris!
Qui négocie, pontifie, administre, préside, requiert, plaide et juge, pendant que ces titulaires d'office sont à Paris?
C'est à qui aura une place, à condition de la remplir à Paris.

Le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne à Paris, d'où il ne bougea pendant vingt ans, avait donc raison de dire: *En France, quand on veut parler à l'évêque, à l'intendant, au commandant d'une province, il faut venir à Paris.* L'Espagne est un pays de résidence.

MORT DE LA REINE D'ESPAGNE

PAR SUITE D'UN PÉLERINAGE.

Depuis que les médecins n'osaient plus déclarer que la reine fût hors de danger, on ne cessait de faire des prières publiques. Les moines allaient tous les jours, en procession, implorer la vierge d'Athocha pour sa guérison. Il arrivait, de toutes les provinces de la monarchie, des reliques de saints auxquelles on attribue des vertus miraculeuses, ce qui a donné lieu à des événemens assez singuliers au sujet de leur translation au site royal d'Aranjuez.

Les jésuites de Madrid ne pouvant retrouver la clef d'un caveau où sont déposés les ossemens d'un saint qu'ils honorent beaucoup, et craignant que le retard qu'occasionait cette saventure ne fût peut-être la cause d'un plus grand malheur, s'adressèrent au corréridor; celui-ci fit appeler des serruriers et des charpentiers qui eurent bientôt extrait les reliques. Or les dirigea sur Aranjuez, mais sans doute elles sont arrivées trop tard. A Alcalá la force armée fut obligée d'intervenir pour tirer *San Diego* de son coffre. Les habitans s'étaient soulevés attendu que, selon une prophétie du saint, cette ville sera submergée dès que l'on déplacera son corps. Le hasard ne servit la superstition, car, dans le moment où l'on procédait au délogement, il commença à pleuvoir de telle sorte que l'on pouvait bien se persuader que *San Diego* avait dit juste.

Les bruits publics ont donné plusieurs causes à la maladie de la reine. Les uns disent que S. M. a été mal soignée d'un esquinancie qu'elle eut pendant son séjour au Pardo, mais l'opinion la plus générale et la mieux fondée attribue le dérangement de sa santé à l'accomplissement d'un vœu que S. M. Voici ce que l'on rapporte à ce sujet: On avait fait des préparations à l'église d'un couvent de capucins qui est à une certaine distance de Pardo; pendant le temps que durèrent ces

MÉLANGES.

PROMENADES DANS L'ARRONDISSEMENT D'AVESNES;

Par M^{me} CLÉMENT-HÉMERY (1).

« C'est après avoir lu *l'Hermite en Province*, où il est question du département du Nord, que je me suis décidée à publier quelques observations topographiques, histor, qucs etc., sur l'arrondissement d'Avesnes, arrondissement si peu connu, que le chef-lieu même est omis sur presque toutes les anciennes cartes de France; qu'il a fallu les divisions départementales pour révéler le nom d'Avesnes, et les savantes recherches de M. Le Beau, procureur du roi de cette ville, pour faire apprécier l'intérêt que peut offrir cet arrondissement, sous les rapports archéologiques, géologiques et minéralogiques; ouvrage, qui, probablement est inconnu du spirituel et tout aimable Hermite, qui a parlé de l'arrondissement d'Avesnes d'une manière aussi sèche que fautive. » Ainsi, dit M^{me} Clément-Hémery, au premier chapitre du livre qu'elle publie.

Quoique rien ne soit plus convenable que de recommencer un ouvrage dans lequel un autre auteur a échoué, M^{me} Hémery ne paraît cependant pas vouloir refaire celui de M. Jouy. Son projet, comme on le voit, serait d'écrire un livre qui tint à-la-fois du peintre de mœurs, par la légèreté et la grâce, la vérité, de la statistique, par l'exactitude des détails scientifiques et de l'histoire, par l'importance des événemens. *L'Hermite* n'a pas eu cette prétention; il n'a jamais voulu que tracer des esquisses bien légères. Un ouvrage, comme celui que veut faire M^{me} Hémery, n'est pas sans difficulté, et si l'exécution en est heureuse, il ne peut manquer d'obtenir le succès que tôt ou tard obtiennent les choses vraiment utiles.

(1) Chez Vireaux, libraire, à Avesnes, et chez Foucart, libraire, à Douai, Prix: 1 franc 50 centimes par livraison.

Le titre que M^{me} Clément-Hémery a donné à son livre, lui convient parfaitement. C'est une histoire de ses promenades, narrée avec goût et avec quelque talent d'observation. L'auteur nous fait faire connaissance avec les personnages les plus importants par leur savoir, leurs qualités, leurs positions sociales, des lieux qu'il parcourt. Il nous fait l'histoire de ces diverses contrées; donne des notions générales sur les produits de la terre et sur les minéraux cachés dans son sein; il nous initie aux usages des localités, lorsque ces mœurs ont quelque chose d'original ou de remarquable. Son livre ne peut manquer d'être lu avec plaisir, sur-tout par les habitans du département du Nord. Nous croyons, pour faire la part de la vérité, devoir dire à M^{me} Hémery, qu'elle fait entrer trop de personnages et des personnages trop ordinaires dans sa galerie; que M^{me} les M^{me} Hémery, communiés qu'elle parcourt, sont assurément d'estimables gens, mais que les lecteurs se passeraient bien de faire connaissance avec tous. Nous remercions la gratitude que l'écrivain peut leur devoir; mais le lecteur ne veut pas que la reconnaissance diminue en rien son plaisir. Nous espérons encore M^{me} Clément Hémery à laisser de côté les armoiries et gentilshommes qu'elle trouvera sur sa route, ainsi que celles des communes qu'elle traversera: ces mots de pal et contrepal, d'or, d'azur, de sable, sont bien vides aujourd'hui; qu'on laisse dormir tout cela sous de froides tombes où il figure.

Nous attendons la publication des prochaines livraisons des *Promenades*, pour donner à nos lecteurs une idée de la manière de l'auteur, et nous leur recommandons les premières, comme dignes de leur intérêt et devant contribuer à-la-fois à leur plaisir et à leur instruction.

L'ÉCARTÉ DE PROVINCE.

Allons, amis, profitez de ma morale: l'écarté, véritable jeu de joueur, né sous une main si facile, a épuisé mes poches. Je jure plus m'exposer aux caprices de l'inconstante Déesse. Et vous, Messieurs,

parations, le service divin fut interrompu ; la reine voulut assister à l'ouverture du temple, et on ne sait pour quelle cause elle fit voeu de s'y rendre les pieds nus. Toutes les représentations du R. P. prieur n'eurent d'autre succès que d'obtenir que S. M. y garderait ses bas. Le chemin fut couvert de sable ; mais, au mois de janvier, un pèlerinage de cette sorte n'en était pas moins dangereux pour une princesse d'une aussi faible complexion.

ACTE DE FUREUR JALOUSE.

Besançon, 5 juin.

« Où est-il (disait en rentrant chez elle la femme d'un herboriste de Besançon, nommé Goutry) ? qu'est-il devenu ?... où le trouverai-je ? — A l'Ermitage, répond, une voix qui sortait d'une chambre voisine. — Avec qui ? — Avec Cabriollette... » A ce nom, les membres de la jeune personne se raidissent, sa poitrine se gonfle... elle respire à peine... tombe sur une chaise, et on la croit près d'expirer. Mais tout à coup, reprenant ses forces, elle s'élança sur un couteau, l'examine soigneusement, s'aperçoit avec une sorte de satisfaction qu'il est fraîchement aiguisé, et le cachant sous ses vêtements, elle se dirige aussitôt vers l'Ermitage, petite guinguette à un demi-quart de lieue de la ville, entre précipitamment dans la chambre qu'on lui indique, où elle trouve son mari à table à côté de la fille Demoly, surnommé Cabriollette; elle ne fait aucun reproche aux amans dont la gaité à son aspect s'était changée en terreur, elle ne se livre point à des injures inutiles; mais elle cherche des yeux, avec un silence effrayant, la place où elle doit frapper; puis, tirant son couteau, elle en porte un coup dans le sein de sa rivale, et blesse en même temps son mari, qui avait voulu préserver cette dernière. Aux cris de la fille Demoly, le maître de la maison accourt, la met hors de danger et la fait aussitôt transporter à l'hôpital.

La femme Goutry, alla ensuite se présenter d'elle-même au commissaire de police, et lui raconta l'attentat qu'elle venait de commettre, ajoutant que l'on pourrait faire d'elle ce qu'on voudrait, qu'elle était maintenant satisfaite. M. le procureur du Roi a envoyé cette femme en prison, et poursuit l'instruction de l'affaire qui sera jugée aux prochaines assises.

D'après le rapport du médecin en chef de l'hôpital M. Aerbey, la blessure de la fille Demoly, quoique profonde, ne paraît pas mortelle, et on espère que les secours de l'art pourront la sauver.

DOUAI, LE 11 JUIN 1829.

Maintenant que le Conseil municipal a pris l'excellente mesure de faire paver la rue Jean de Bologne, il serait bien convenable qu'il fit faire le même travail dans la rue de l'Erche et dans la partie de celle du Magasin à poudre, qui va de la rue de l'Erche à la rue d'Equerchin. Ce travail donnerait une grande facilité pour les communications du quartier St.-Albin.

— Le Tribunal de première instance de Douai, va avoir à juger la même affaire-querelle, qui a été jugée il y a peu de jours par le tribunal de Lille, le Sieur Lévy ayant fait sommation aux commissaires-priseurs Braine et Fuzier, de lui prêter leur ministère, et ceux-ci, conformément à la défense qui leur a été faite de vendre des marchandises neuves, en vertu de la circulaire du garde-des-sceaux, ayant refusé d'obtempérer à la demande du Sieur Lévy, sont attaqués pardevant le Tribunal, pour se voir condamner à des dommages et intérêts.

— Une école d'enseignement mutuel vient d'être créée à Cambrai, aux frais de la ville, qui consacre à cet établissement la salle des ventes publiques.

suivez mon exemple, congédiez cet essaim de desirs que je vois voltiger autour de vous, qui, sans cesse, vous assiegent à la vue du tapis vert, renoncez à ces émotions souvent amères. Comment, dans une société où se trouvent réunis les éléments de tous les plaisirs d'élite d'un bon bourgeois, ne cherche-t-on, ne trouve-t-on de jouissance que dans l'explicite soif de gain ? Comment, dans un salon encore desert, deux personnes ne peuvent-elles se rencontrer, sans se proposer et accepter un défi, qui se vide à l'instant les cartes à la main ? Quoi ! jouer une soirée entière, être constamment malheureux ! Oh ! oui, jamais ingrate fortune ne m'implorerait tes faveurs, trop long temps mon encens a brûlé sur tes autels ; jamais, non jamais, mes prières ne s'éleveront vers toi.

Ainsi parlait un petit joueur, d'une petite ville du Nord de la France. Son éloquence entraînant ébranle une des colonnes fondamentales de l'écarté. Mme R., jure de retirer son appui à ces jeux plus cruels et plus perdus encore, selon elle, que ceux des amours. Aussitôt, quelle douleur générale ! que de lamentations ! C'est un coup d'état, s'écrie l'une des capitalistes de l'écarté ; la société toute entière s'émeut, on cherche à détourner un coup si fatal, une conspiration s'organise, d'aimables bouches commencent à promettre la douceur de leur voix dans la défense d'un plaisir, que les moralistes en perruque trouvent bien dangereux, elles combattaient avec constance, et bientôt les sermens sont rompus. La table au tapis vert, revêtue pendant quelques jours, prête de rechef aux triomphateurs son docteur ministre. De nouveau, Dames et Demoiselles, hommes mariés et garçons, ouvrent leur cœur à toutes les émotions, dont un imprudent novice avait voulu tarir la fertile source ; et les craintes, et les desirs, les regrets, la joie, la douleur, reviennent encore porter dans l'âme de nos joueurs cette agitation, qu'ils appellent une jouissance.

O malheureux écarté ! ton règne est fécond en troubles domestiques. Le père moralise son fils, la mari gourmande sa femme, la femme son

NOUVELLES DU JOUR.

(Correspondance particulière.)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — PRÉSIDENTIE DE M. ROYER-COLLARD.

Stance du 9 juin 1829.

La séance est ouverte à 1 heure 1/2.

M. Pas-de-Beaulieu à la parole :

MM. le rejet de tout crédit serait notre premier devoir si le gouvernement de notre politique extérieure se trouvait encore aux mains du ministère qui, pendant 6 années semble avoir travaillé à opprimer la France en dedans et à la déconsidérer aux yeux de l'étranger. Je pardonnerais plutôt à ce ministère les atteintes qu'il a portées à nos institutions, que celles auxquelles il a exposé l'indépendance du pays, les premières s'étaient aisément, elles ont presque entièrement déjà disparu, il a suffi pour cela du courage de quelques électeurs ; mais il est plus difficile de guérir les blessures faites à l'honneur d'une nation par l'impéritie et la faiblesse de ses gouvernans, cette nation est quelque fois condamnée à attendre l'occasion de se relever dans l'opinion des autres peuples. L'Europe a pu croire que la France sommeillait et ne se ressouvait pas d'elle-même lorsqu'un ministre avouait hautement, sans s'émouvoir les mépris de l'Espagne, lorsqu'un ambassadeur osait mettre à l'index, dans ses antichambres des titres qui rappelaient nos jours de triomphe et de gloire (bravos à gauche.)

Si la déconsidération se rachetait à prix d'or, je serais presque tenté de demander un acte en indemnité contre l'ancien ministère pour avoir promis, autant qu'il était en lui de le faire, la majesté du nom Français.

Je ne veux pas récriminer sur le passé auquel ont succédé des jours meilleurs, mais l'examen des principales circonstances de notre politique extérieure et des questions qui préoccupent le cabinet me contraindra, malgré moi de ramener vos esprits sur un système dont nous subissons encore les tristes conséquences, après avoir passé en revue chaque article du crédit demandé par le ministre des affaires étrangères, l'honorable membre termine en ces termes :

Tous les hommes sincèrement dévoués au bien public se sont affligés du provisoire qui pendant plus de 3 mois a laissé flotter le gouvernement des affaires étrangères ; j'ajouterai, eh ! qu'ils ne sont pas complètement rassurés par la nouvelle combinaison qui a consolidé l'interim entre les mains du ministre actuel. Tout le monde se plaît à espérer que la diplomatie n'aura pas de secret pour le magistrat qui a consenti à sortir de la sphère de ses habitudes pour se livrer aux calculs de la politique ; mais malgré ce que nous a dit hier M. le ministre il nous permettra de douter que notre belle France ait repris le rang qui lui appartient et je me hâte d'ajouter que la faute n'en est pas au gouvernement seul, mais aussi à nous tous ; soyons unis, surtout dans cette enceinte, nous serons forts à l'intérieur.

Je vote pour le budget avec les amendemens de la commission.

M. de Caradec, demande et obtient un congé.

M. Laisné de Villeveque succède à M. Pas-de-Beaulieu ; son discours n'est point écouté. Vient ensuite M. Crignon de Montigny qui l'on n'écoute pas davantage. Le président réclame en vain le silence.

M. le ch. Dubourg compare l'état actuel de notre gouvernement avec celui du gouvernement anglais sous le ministère de Canning : le ministère de Canning, dit-il a eu des résultats funestes qui durent encore, la banqueroute viendra peut-être y ajouter des désastres. L'honorable député trouve extrêmement satisfaisante, extrêmement glorieuse l'attitude de la France en face des puissances étrangères ; après avoir continué-t-il, rendu la paix à l'Espagne (rires ironiques) par la noble intervention de nos armées invincibles, nous irons porter aux états de l'Amérique la branche d'olivier qu'ils attendent et qui doit ramener chez eux, avec beaucoup d'avantage pour nous, le bonheur, l'abondance et la sécurité. Nous enrichirons notre belle patrie des résultats de l'alliance que nous formerons avec ces peuples. Mais pour accélérer, pour soutenir la marche d'événemens aussi heureux, nous avons besoin de faire au gouvernement les concessions dont il nous a démontré la nécessité. Le discours prononcé par M. le ministre des affaires étrangères nous a parfaitement éclairés sur la pureté, la loyauté, de ses intentions, ainsi que nous il comprend l'utilité des économies ; mais, comme nous aussi il sait bien qu'une économie imprudente et mal entendue peut amener des suites très-fâcheuses. Plein de ces grandes vérités je vote pour l'allocation demandée par le ministère des affaires étrangères avec les modifications qui seront jugées nécessaires.

M. de Tracy demande la parole pour répliquer à M. Dubourg : le préjudice attribué au mal à nos relations commerciales avec l'Amérique espagnole. Pour lui ces relations ne sont pas seulement peu importantes, mais encore nuisibles. Si elles l'ont été, Messieurs, c'est à l'anarchie qu'il faut attribuer et cette anarchie qui la causée, sinon l'état habituel d'impuisante hostilité de la métropole contre des colonies. Je dis impuisante, parce que jamais, non jamais, à moins de haute folie on ne pourra penser que l'Espagne puisse recouvrer ce qu'elle a perdu. L'obstination de l'Es-

mari. Tu as supplanté l'antique boston. A peine trouve-t-il encore un asyle dans les vieilles habitudes des patriarches de la réunion. Les voyez-vous, gravement assis quatre à quatre, discutant avec l'autorité de la science quelques coups, bien insignifiants sans doute ; ils grondent un nouvel initié dans les mystères de l'indépendance. Quelques fautes lui auront échappé. Des distractions — oh ! n'en eûtes-vous jamais ? Avez-vous toujours été doués de cette impassibilité, dont aujourd'hui vous faites parade, et que, pour donner une preuve de mon respect pour les notabilités dont il est question, je m'abstiendrai de qualifier.

Dans cette académie de jeux, celui qui perd son argent avec noblesse, reçoit le titre honorifique de beau joueur. Le père de famille qui expose avec regret sur une carte la journée d'un bon ouvrier, qui se lamente quand il voit passer dans la poche du voisin la petite pièce qui, quelques instans avant, faisait la consolation de la sienne, est vertement réprimandé, c'est un mauvais joueur. En vain, cet homme bien pensant, pour secouer le malheur, sort-il à chaque coup qu'il perd, pour retremper à l'air vif son courage qui se meurt ; l'influence attractive de l'espoir du gain le ramène. Et lui, qui n'avait pas reçu de la nature la prédestination de joueur ; lui qui, dans maintes circonstances, témoignait pour les cartes la même horreur, qu'un hydrophobe a pour l'eau ; lui, qui aurait pu renouveler l'exemple du Lacédémonien, envoyé pour conclure un traité d'alliance avec Corinthe, et qui fut tellement indigné de trouver les magistrats, les femmes, les vieux et les jeunes capitaines, tous occupés au jeu, qu'il s'en retourna promptement, en leur disant que ce serait ternir la gloire de Lacédémone, que de s'allier avec un peuple de joueurs. Voilà cependant, qui se débat contre la fortune, et qui ne pouvant se résigner à l'arbitraire de ses arrêts, humble courtisan, se soumet à son empire et implore avec serviteur son inconstante protection.

En traçant ce petit tableau de mœurs, mon but ne peut pas être d'é-

pagne lui a déjà coûté cher : il fut un temps où ces mêmes républiques leur eussent payé cher leur émancipation nominale, car de fait elles sont libres d'une manière irrévocable. Maintenant elle n'aura rien et ses anciennes colonies n'en seront pas moins libres. Mais il le faut dire, cette obstination qui la ruine elle n'y persistera pas moins pour son malheur et le nôtre ; comme cette famille du royaume de Grenade, qui au temps où avec notre armée nous nous trouvions dans ce royaume, mettait en core, chaque année, en adjudication la ferme d'un domaine dont elle était dépossédée depuis deux cents ans sur la côte d'Afrique, et se retirait contente si quelque ami complaisant se faisait gratis son adjudicataire ; l'Espagne comptera encore long-temps au rang de ses possessions ses colonies qu'elle n'a plus ; et elle nommera chaque année le gouverneur et les intendants (à gauche très-bien). M. de Tracy descend de la tribune en émettant le vœu de voir bientôt cette métropole coupable de tant de crimes fraterniser avec les colonies reconquises.

M. de Laborde succède à M. de Tracy ; MM. si les économies de votre commission s'étaient exercées sur toutes les parties du budget avec la même sévérité que sur celui des affaires étrangères, la somme totale des réductions eût été non pas de 40 à 45 millions comme M. le rapporteur vous la fait espérer pour un avenir plus ou moins éloigné, mais de presque 80 millions. Mais comme si votre commission s'était fatiguée de l'effort fait sur les allocations de ce département, elle n'a plus marché qu'en déclinant, aussi pour emprunter les formes favorites de mon honorable collègue et ami M. Ch. Dupin. Les réductions qui pour les affaires étrangères ont été de 15%, de l'allocation totale sont tombés au 221^e. pour l'intérieur, du 320^e. pour le commerce, du 325^e. pour la guerre ; et enfin du 421^e pour le dernier celui des finances (les affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique n'ont subi aucune réduction). Cependant il faut dire, le département qui nous occupe est de tous le moins susceptible de réduction ; c'est un ministère de confiance et d'éventualité. C'est dans son administration qu'il y a sur tout des dépenses utiles et de ruineuses économies. A ce sujet, M. de Laborde cite l'épargne faite sur les honoraires d'un conseil à Montevideo : épargne de quelques 1,000 fr. qui nous a valu peut-être les 6 millions de l'expédition de l'amiral Roussin, et les mesquineries qui ont amené l'affaire d'Alger qui a déjà coûté plus de 10 millions, et dont les dépenses et les résultats ultérieurs sont incalculables pour le trésor de la nation et le trésor public.

Puisque le ministère agit en conscience, dit-il, il ne devra point se formaliser si on lui demande à faire l'examen de ses actes. L'orateur passe à la question de la guerre d'Espagne. Il rappelle ce qu'il a dit jadis : « cette entreprise me paraît si insensée, que ce n'est pas en accusation qu'il faut mettre les ministres, mais en état d'infirmité. » Il se plaint des sommes énormes dépensées et prêtées, de ces emprunts inscrits sur le très-grand livre de la dette d'Espagne ; à propos, dit-il, le premier semestre qui devait être payé au mois de juin, en aurons-nous quelque chose, sera-t-il payé ?

M. Portalis, de sa place, il le sera ! (mouvement). L'orateur continue : ah ! il le sera ; eh bien ! j'en accepte l'augure. On nous parle de ce qu'a fait l'Angleterre pour l'Espagne ; elle lui a fourni un immense matériel... Le matériel que nous avons fourni n'a pas été, il est vrai, aussi considérable... Nous n'avons donné qu'un trône. (on rit). Eh ! qui est-ce qui a payé la dette de l'Espagne à l'Angleterre ? Nous, Messieurs, oui ! nous. L'orateur développe son opinion. Nous avons servi des amis, des voisins, a dit le ministre des affaires étrangères ; une guerre d'opposition nous eût été plus avantageuse ; une véritable et franche inimitié aurait mieux valu pour nous, que cette soi-disant amitié ; nous en eussions peut-être tiré de l'argent, ou quelque petite conquête ; notre glorieuse intervention en Espagne, ne nous a pas même rapporté de la reconnaissance. (vive sensation à gauche. Murmure de mécontentement autour du banc des ministres.) M. Delaborde passe en revue les autres parties du discours de M. le ministre des affaires étrangères, et touchant à la question du Portugal, il s'étonne de la circonspection vague et mystérieuse dans laquelle M. Portalis s'est renfermée ; néanmoins j'y resterai aussi, dit-il, dans cette circonspection, parce que je ne veux point m'ôter tout espoir sur la reconnaissance future des droits sacrés de la jeune et malheureuse Maria ; je ne veux point me donner d'avance la certitude qu'un gouvernement comme le nôtre ait envie de favoriser l'usurpation (mouvements en sens divers). L'orateur, en se résignant, adjure M. de Portalis de tenir ses promesses, et vote pour le budget avec les amendemens que l'on pourra présenter.

Le général Sebastiani : Je vois avec peine que dans notre système financier, l'ancienneté consacre l'immovibilité des abus ; je vois avec peine les mêmes dépenses continuellement représentées malgré toutes les plaintes, toutes les réclamations qu'elles ont fait naître : ces dépenses secrètes !... Si la Chambre en prononce l'allocation, c'est pour donner au ministère une preuve de sa confiance, et je le dis hautement, le discours de M. le ministre des affaires étrangères n'a pas conquis la mienne (mouvement). L'orateur parle du Portugal, de cet intâme usurpateur don Miguel, que notre Almanach royal fait figurer au nombre des rois (nouveau mouvement : marques de mauvaise humeur à droite) Il résume en partie les argumens de M. Portalis.

Enfermer les personnes qui y sont mises en scène, par l'image des funestes effets d'une passion qui se meut ici dans une sphère trop étroite, pour enfanter de grands désordres ; mais, comme cependant elle existe les allarmes des papas, exalte les sens irascibles de certaines Dames, empêche les bienfaits du sommeil d'exercer sur elles leur salutaire influence, et produit enfin un dérangement fatal dans l'équilibre du budget de la jeunesse. Je l'engage à réfléchir et à se soumettre comme moi, aux chances plus douces de l'innocent et léthargique boston. X.

POÉSIE.

Le nouveau recueil de Mme Desbordes-Valmore, attendu depuis si long-temps, ne peut tarder à paraître. Mme Desbordes-Valmore est restée fidèle à la vocation de son talent intime, au langage naïf et gracieux qui l'a faite la première dans un genre dont la pièce suivante rappelle le charme ineffable d'amour, de langueur et de bonté, qui dans ses élégies, dans ses contes ou ses idylles, ouvre l'âme à la rêverie, fait respirer l'amour de la nature, comme l'air plus frais des champs quand on a laissé derrière soi l'épaisse atmosphère d'une ville ; ou comme aux champs quand après l'éclat du jour vient le silence du soir exhaler le parfum des baumes et des fleurs... Les vers de Mme Desbordes-Valmore disposent à la tendresse ; après une page d'elle, qu'on vient de lire, ou d'entendre, je ne sais, mais le cœur libre d'affection et qui n'aimait plus, aime encore ce qu'il a aimé.

LES DEUX PEULIERS.

Sous les mêmes zéphyrs, sous les mêmes orages,
Beaux arbres ! vous ouvrez, vous repandez vos fleurs ;
Attirez vers le ciel, vos pudiques ombrages
Cachent votre amitié sous les mêmes couleurs ;
L'hiver aux longs instans, le froid vous protège ;
Il épure vos jours par d'utiles rigueurs,
Enveloppés tous deux sous un manteau de neige,
La rêve qui vous joint se retire à vos cœurs,
Vos ranaux trémissans ne forment qu'un murmure ;
Mariés sous la terre, en vos nœuds adores,
Vous vivez l'un par l'autre, et sous la même armoire,
En jour si l'on vous frappe, ensemble vous mourrez !

M. Dupin a été à la tribune. Je crois qu'après avoir beaucoup parlé des affaires d'Espagne et du Portugal, on n'a pas encore fait une réflexion que je soumets à la chambre. Je vois que les mêmes hommes qui ont vivement censuré notre intervention dans les affaires d'Espagne, reçoivent cette intervention pour les affaires du Portugal, d'autres qui ont trouvé si excellente la guerre contre les Cortès déclament contre la crainte d'une guerre contre don Miguel. Je regarde moi comme un prince qui on ne doit point intervenir dans le gouvernement intérieur d'un état. On n'a pas le droit d'asservir ou de libérer à son gré les autres peuples. Si nous nous transportons si facilement chez autrui, craignons que l'idée ne prenne aux autres de revenir chez nous. Je sens bien, néanmoins, que si vous n'avez pas le droit d'acquiescer sur la tribune de tel ou tel, l'humanité à des droits aussi, mais on ne sert point l'humanité en faisant ce qu'on a fait contre les Cortès, ce qu'on veut faire contre don Miguel.

Quant on méprise un homme, qu'on dit se conduire d'une manière atroce, on ne le voit plus et tout est dit, avec une nation on n'appelle son ambassadeur. L'orateur examine bientôt la question de la dette espagnole par suite de la guerre de 1823 ; ce que je reproche sur-tout au gouvernement, dit-il, c'est la manière dont il a manipulé cette dette. Depuis son dernier ministère, M. Casimir Périer a dévoté les manœuvres de l'administration et commande qu'on rayât de ses comptes cette créance qui ne sera jamais payée. Il fallait en exiger le remboursement quand vous armée encore forte sur le sol de l'Espagne vous en donniez le pouvoir. A cela vous avez répondu par de la chevalerie. (M. Hyde de Neuville gesticule sur son banc) On a dit, nous avons craint d'abuser de notre position. En vain alléguerait-on en cas des négociations de telle ou telle espèce, les peuples n'ont point de cousins ; en fait de dettes, le premier point c'est d'être payé.

C'est une bonne expédition... mais on ne recommencera pas... on en a assez. (Éclats de rire à gauche, mouvement de confusion à droite et au banc des ministres). L'orateur se lève avec dignité contre l'audace qui a fait coter à la Bourse de Paris ces chiffons de papiers sans valeur même éventuelle, qu'on appelle coupons de l'emprunt d'Espagne et qui font que chaque jour l'argent français va se perdre en vaines opérations sur des fonds qui n'en sont pas, car, dit-il, je ne sais qui peut ici se faire mépris au point de croire que la dette d'Espagne nous sera payée (mouvement).

L'orateur parle aussi de la guerre de Russes et Turcs, de cette guerre qui devait, disait-on, se terminer en trois mois par la conquête de Constantinople, il fait un grand éloge de la bravoure et des talents de Mahmoud qui a su qu'il était empereur dans son empire et qui devint empereur de la Turquie. Il parle de la guerre de Morée dont le Pierre le Grand de la Turquie. Il parle de la guerre de Morée dont l'honneur doit être attribué dans l'ordre suivant, à la nation, au Roi et au ministère, car c'est le ministère qui la voulut le dernier. (On rit.)

Une vive agitation succède à cette réponse : le président réclame le silence et donne lecture de la première section du budget des affaires étrangères, chap. du personnel et du matériel.

La commission propose une réduction de 70,000 fr.

M. Humann, rapporteur, à la parole. Il soutient les amendemens de la commission ; il expose que des hommes de lettres ont sur le budget des affaires étrangères, des traitemens de 12,000 fr. pour un travail qui n'est pas de 20 jours. (Sensation).

L'article amendé par la commission est mis aux voix et adopté à la presque unanimité ; personne ne se lève à la contre épreuve.

On passe à la section Deuxième.

M. de Tracy demande la parole. Il s'agit des agens politiques ; la commission a proposé une réduction de 121,000 fr.

M. Gautier est à la tribune. Il est cinq heures moins un quart.

CHARADE.

Dans mon premier, lecteur, je vous présente
Le chef d'une milice altière, turbulente ;
La Thrace en mon dernier
La Grèce en mon entier
Vous offrent deux monarques
Joués infortunés du caprice des Parques ;
L'un périt sous un fer injustement vengeur
Et l'autre de la main d'un lâche suborneur.

Le mot du Logogriphe inséré au précédent numéro de cette feuille est Rocher, dans lequel on trouve Roche, et Roc.

BOURSE de Paris du 9 juin. } 5 p. 0/0 consolidés 108 fr. 85
Actions, 1872 fr. 50 c. } 3 p. 0/0 78 65

ANNONCES DE SPECTACLES.

Aujourd'hui Jeudi 11 juun 1829, une représentation de Paul et Virginie, opéra en 3 actes. Précédé de l'acte de naissance, comédie en 1 acte.

Et moi, j'aurais voulu !... Mais toujours impossibles,
Nous jetons vers le ciel des vœux qu'il n'entend pas :
Le ciel nous a formés mobiles et sensibles,
Et le sol le plus doux n'enchaîne point nos pas !
M. Marceline DESBORDS-VALMORE.

ÉTAT CIVIL DU 8 AU 10 JUIN 1829.

Naissances.

- 8 juin. Adèle-Marie, fille de Louis-Joseph Vernagut, chasseur, et de Floré Carpentier, rue des Ferronniers.
- 9. Angélique-Isabelle, fille de François Desplanque, portefaix, et de Isabelle-Romaine Leambre, rue de la Vierge Marie.
- 9. Philippe, fils de Philippe-Joseph Lefebvre, perruquier, et de Pélagie-Joseph Facon, rue des Ecoles.
- Mariages.
- 8 juin. Adéien Thumerelle, âgé de 31 ans et 3 mois, menuisier, et Célestine-Catherine-Joseph Masciet, âgée de 30 ans, couturière, en cette ville.
- 8. François Joseph Mouy, âgé de 24 ans et deux mois, jardinier, et Joséphine-Antoinette Cormout, âgée de 24 ans et 2 mois, cuisinière, en cette ville.
- 8. Napoléon-Fortuné Colpari, âgé de 25 ans, fleur de coton, et Fanny-Rose Cuisinard, âgée de 22 ans et 3 mois, couturière, en cette ville.
- 8. Simon-Joseph Dany, âgé de 21 ans et 11 mois, ferronnier, et Marguerite Marecaux, âgée de 17 ans et 8 mois, journalière, en cette ville.
- 8. Séraphin Maillart, âgé de 23 ans et 5 mois, cordonnier, et Marie-Adélaïde Vignal, âgée de 25 ans et 4 mois, couturière, en cette ville.
- 9. Népomucène-Hyppolite-Joseph Doucuez, âgé de 37 ans et 6 mois, cordonnier, veuve de Angélique-Joseph Sueur, et Magdelaine-Joseph Leveau, âgée de 35 ans et 10 mois, fille de confiance, en cette ville.

WAGREZ aîné, Propriétaire-Gérant.